

UN ANIMAL, ÇA SE MÉRITE, ÇA NE S'ACHÈTE PAS

Pourquoi
adopter un
animal de
refuge?



Audrey Vander Perre
Comportementaliste Canin



Association
White Rabbit
réhabilitation des animaux de rue



SOMMAIRE

I. La protection animale	3
▶ 1) La protection animale en chiffres	3
▶ 2) Déclaration universelle des droits de l'animal	4
II. L'abandon	6
▶ 1) L'animal de compagnie, un membre de la famille à part entière	6
▶ 2) Les motifs d'abandon, souvent un défaut du propriétaire	7
▶ 3) Les solutions des sociétés de protection animale	8
III. L'adoption	11
▶ 1) Les préjugés sur les animaux de refuge	12
▶ 2) Et pourquoi ne pas adopter ?	13
▶ 3) Les démarches d'adoption	16
▶ 4) Les avantages d'une adoption en refuge	21
IV. Nos interviews et nos conseils	23
▶ 1) Sylvain Dumont-Amrein, Président de la FFPA	23
▶ 2) Céline Sissler-Bienvenu, directrice France et Afrique francophone d'IFAW	26
▶ 3) Nathalie Ragot, Présidente de l'Association Réflexe Adoption	28
▶ 4) Anne-Marie D'Amico, comportementaliste pour chien et chat, en région Rhône-Alpes	30
▶ 5) Audrey Vander Perre, comportementaliste pour chien en Belgique	32
▶ 6) Christine Chaume, comportementaliste pour chien et chat	35
▶ 7) Marion Ruffié, comportementaliste pour chat à Paris	39
▶ 8) Nathalie Hélin, comportementaliste pour chien à Fretin, auprès de la SPA	41
▶ 9) Marine Vacher, Community Manager chez Woufbox et Miaoubox	43
Remerciements à nos partenaires	45
Nous contacter	48

I. La protection animale

Ouvrir son cœur à un animal c'est comme ouvrir les portes du bonheur. Les animaux nous montrent leur amour tous les jours, sans condition ni réserve. Aujourd'hui, près d'un foyer sur deux en France possède un animal de compagnie. Bien plus que de nous faire rire, nous aider à rester en forme, ou encore renforcer notre système immunitaire et limiter le développement de maladies allergiques, un animal de compagnie nous aide aussi à libérer les tensions.

1) La protection animale en chiffres

La Fédération Française de la protection animale vous rappelle quelques chiffres concernant la France et ce que dit la loi. Saviez-vous que chaque année... ?



2,2 millions d'animaux sont utilisés pour des expérimentations, soit 4/min

100 000 animaux sont abandonnés, soit 11 par heure

14 minutes, c'est le temps que les animaux peuvent mettre pour mourir à l'abattoir



500 souris sont tuées par lot d'injections de Botox

3 000 chiens et 600 chats sont utilisés et sacrifiés par les chercheurs français

1,3 million de souris sont utilisées pour des expérimentations dans les laboratoires

33,6 millions de poules sont élevées en batterie



40 millions d'animaux dits « de boucherie » sont tués (bœuf, mouton, cheval, veau, agneau, chevreuil, porc)



1 200 animaux parcourent le territoire emprisonnés dans des cirques

200 équidés sont maltraités

90 espèces sauvages sont tuées par les chasseurs

1 milliard d'animaux dits « gibiers » sont tués (volaille, lapin, cerf, chevreuil, sanglier)

1 abatteur exécute jusqu'à **600 bovins** par jour

250 000 animaux sont euthanasiés pour raisons financières



2) Déclaration universelle des droits de l'animal

Avec ses 62 millions d'animaux domestiques, la France possède le plus grand nombre d'animaux en Europe. Chaque année, nous dépensons 4,5 milliards d'euros pour nos compagnons.

Considérant que la coexistence des espèces dans le monde implique la reconnaissance par l'espèce humaine du droit à l'existence des autres espèces animales,

Considérant que le respect des animaux par l'homme est inséparable du respect des hommes entre eux, IL EST PROCLAMÉ CE QUI SUIT

Article n°1 :

Tous les animaux ont des droits égaux à l'existence dans le cadre des équilibres biologiques. Cette égalité n'occulte pas la diversité des espèces et des individus.

Article n°2 :

Toute vie animale a droit au respect.

Article n°3 :

1. Aucun animal ne doit être soumis à de mauvais traitements ou à des actes cruels.
2. Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse.
3. L'animal mort doit être traité avec décence.

Article n°4 :

1. L'animal sauvage a le droit de vivre libre dans son milieu naturel, et de s'y reproduire.
2. La privation prolongée de sa liberté, la chasse et la pêche de loisir, ainsi que toute utilisation de l'animal sauvage à d'autres fins que vitales, sont contraires à ce droit.

Article n°5 :

1. L'animal que l'homme tient sous sa dépendance a droit à un entretien et à des soins attentifs.
2. Il ne doit en aucun cas être abandonné, ou mis à mort de manière injustifiée.
3. Toutes les formes d'élevage et d'utilisation de l'animal doivent respecter la physiologie et le comportement propres à l'espèce.

4. Les exhibitions, les spectacles, les films utilisant des animaux doivent aussi respecter leur dignité et ne comporter aucune violence.

Article n°6 :

1. L'expérimentation sur l'animal impliquant une souffrance physique ou psychique viole les droits de l'animal.
2. Les méthodes de remplacement doivent être développées et systématiquement mises en œuvre.

Article n°7 :

Tout acte impliquant sans nécessité la mort d'un animal et toute décision conduisant à un tel acte constituent un crime contre la vie.

Article n°8 :

1. Tout acte compromettant la survie d'une espèce sauvage, et toute décision conduisant à un tel acte constituent un génocide, c'est-à-dire un crime contre l'espèce.
2. Le massacre des animaux sauvages, la pollution et la destruction des biotopes sont des génocides.

Article n°9 :

1. La personnalité juridique de l'animal et ses droits doivent être reconnus par la loi.
2. La défense et la sauvegarde de l'animal doivent avoir des représentants au sein des organismes gouvernementaux.

Article n°10 :

L'éducation et l'instruction publique doivent conduire l'homme, dès son enfance, à observer, à comprendre, et à respecter les animaux.

Déclaration universelle des droits de l'animal

II. L'abandon



1) L'animal de compagnie, un membre de la famille à part entière

Depuis le 28 janvier 2015, l'animal est reconnu comme un « être vivant doué de sensibilité » (article 515-14 du Code civil). Cette modification a été introduite, par voie d'amendement, dans la loi de modernisation et simplification du droit promulguée le 16 février 2015. De nos jours, les animaux sont des membres de la famille à part entière, bénéficiant d'une alimentation saine et équilibrée, d'un espace personnel à la mai-

son, d'accessoires et jouets, et même, d'une propre [protection santé](#). Nous les aimons, nous les protégeons mais avant tout, nous les respectons. Malheureusement, pas tous n'ont les mêmes chances.

Chaque année, plus de 100 000 chiens et chats sont abandonnés en France, soit un abandon toutes les cinq minutes. Ce chiffre a tendance à augmenter, surtout pendant les vacances d'été. En effet, 60 % des abandons ont lieu pendant la période estivale.



L'abandon d'un animal domestique est défini par la législation française comme un acte de cruauté. L'article 521-1 du Code pénal prévoit une peine de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. « Les gens ne prennent pas leurs responsabilités. Ils achètent des animaux quand ils sont tout petits et tout mignons mais une fois qu'ils grandissent, ils les abandonnent. Il faut vraiment que chacun se rende compte que cet acte n'est pas sans conséquence », expliquent des témoignages sur rtl.be. Mais encore faut-il trouver le coupable. « Sans des preuves ou des témoins, on a peu de chances de le retrouver et de le sanctionner », indique Fabrice Renard, inspecteur principal à la SPA de Liège et Vice-Président de l'ASBL. Bien que le nombre d'animaux domestiques

abandonnés soit alarmant, les animaux de compagnie continuent à se reproduire, sans contrôle ni régulation des autorités. On constate une véritable surpopulation animale et la vente d'animaux domestiques est devenue un vrai marché lucratif.

Le trafic d'animaux est le troisième plus gros trafic illégal du monde, après celui des drogues et des armes !

De nombreuses associations recueillent une grande majorité des animaux abandonnés, mais l'inquiétude gagne du terrain car les refuges sont pleins à craquer et ne sont plus capables d'accueillir tous les animaux abandonnés, ni de s'en occuper de manière efficace. Par manque de place, certains animaux sont donc euthanasiés. Souvent, il s'agit d'animaux âgés, malades ou des chiens dits « dangereux », de la catégorie 2.

Par conséquent, si vous souhaitez accueillir un animal domestique, n'achetez pas, adoptez-le ! Une adoption présente de nombreux avantages.

Plusieurs associations œuvrent aujourd'hui pour faire connaître leurs actions auprès des particuliers. Nous sommes donc partis à la rencontre de ces personnes, qui consacrent leur temps et leur énergie à donner à ces animaux une seconde chance, celle de trouver une nouvelle famille qui les aimera comme il se doit. Au travers de leurs expériences et de leurs conseils, vous verrez les refuges sous un autre angle, avec un regard neuf, peut-être celui d'un futur adoptant.

2) Les motifs d'abandon, souvent un défaut du propriétaire

Beaucoup de personnes sont persuadées que les animaux sont abandonnés en raison d'un comportement fautif. Pourtant, la plupart du temps, l'abandon n'est pas directement lié à l'animal. Les motifs invoqués sont souvent des changements de situation, tels qu'un déménagement, la naissance d'un enfant, une séparation de couple, la perte d'emploi, des problèmes financiers, des maladies et allergies, un départ en vacances ou à la retraite, le décès du propriétaire ou tout simplement le manque d'intérêt et d'engagement.

« Le chien est trop âgé et pue ! »

« Le chien est malade et je n'ai pas envie de m'en occuper, pouvez-vous le garder pour le piquer ? »

« Je n'ai personne pour le garder pendant les vacances et je n'ai pas envie de m'embêter avec ... »

Voici la triste réalité de l'abandon des animaux, décrite sur wamiz.com.

Souvent, ces animaux sont abandonnés parce que les propriétaires se rendent compte qu'une fois arrivés à l'âge adulte, les animaux de compagnie demandent des soins vétérinaires réguliers et encore



beaucoup d'attention. En effet, de nombreux propriétaires achètent, par exemple, un chiot Husky pour la beauté de l'animal. Néanmoins, Nicolas Dumas, Directeur Général Adjoint de la Société Protectrice des Animaux (SPA) nous rappelle que :

« Le physique « avantageux » ne fait pas tout ! Il existe des phénomènes de mode qui sont terriblement destructeurs pour les animaux ! »

Ces propriétaires ne comprennent pas que ce sont des chiens très dynamiques, qui ont besoin d'espace et d'une alimentation adaptée pour s'épanouir. Ainsi, après quelques mois seulement, ils les abandonnent.

Les animaux d'élevage ne sont pas en reste non plus, puisque certains éleveurs font primer le nombre « d'animaux-produits » sur la qualité de vie et l'équilibre mental de ces animaux. Tonio Ruiz, secrétaire de l'association [Sos Vieux Chiens](#), une association qui vient en aide aux vieux chiens abandonnés, nous raconte une de ses expériences avec des chiens sauvés provenant d'élevage : « Ce n'est pas si simple que cela, comme c'était des chiens qui ont toujours vécu en élevage, ils ne connaissaient rien, ils étaient apeurés notamment par la laisse pour aller se promener et donc il y a eu un travail là-

dessus. » En effet, ces animaux n'ont parfois jamais été dressés ou correctement socialisés, le travail des associations va donc bien au-delà du placement d'animaux. « On a aussi choisi les adoptants par rapport au fait qu'ils soient conscients que ces chiens-là [...] avaient aussi besoin de reprendre contact avec la vie réelle. » ajoute-t-il.

« On n'accueille pas un chien comme on acquiert une nouvelle voiture ! Les gens doivent comprendre l'engagement que cela représente, moral et financier », explique Virginie Pocq Saint-Jean, ancienne Présidente nationale de la SPA.

« En moyenne, on estime qu'un chien coûte environ 1 500 euros par an, et un chat 800 euros. Si l'on n'est pas prêt à l'assumer durant quinze ans, voire plus, il ne faut pas franchir le pas ! ».

3) Les solutions des sociétés de protection animale

En effet, avoir un animal de compagnie signifie s'engager pour une durée minimale de dix ans. L'entretien quotidien, les frais liés à la santé et au bien-être de l'animal, sans oublier les visites régulières chez le vétérinaire, les vaccins de prévention, les soins et médicaments en cas de maladie ou d'accident peuvent représenter une somme importante. **L'ignorance de la part des propriétaires est le plus gros problème.** Il faut toujours s'informer avant d'adopter un chien ou un chat et connaître ses besoins, son caractère et ses spécificités.

Bien évidemment, une des missions essentielles des refuges et des associations consiste à savoir pourquoi tel ou tel animal a été abandonné. Connaître les motifs de l'abandon permet de mieux connaître l'animal et donc de mieux l'éduquer. Plus on en sait sur l'animal et son ancien propriétaire, plus on est à même d'informer les visiteurs du refuge, potentiels adoptants. Les béné-

voles vous fournissent toutes les informations nécessaires, répondent à toutes vos questions et vous assistent au mieux dans le choix de votre animal et l'entretien qu'il nécessite. Les sociétés de protection animale vous prodiguent des conseils et offrent des solutions personnalisées pour empêcher que vous ou l'animal soyez malheureux.

Attention : il est important que la décision d'adopter un animal soit prise en famille, que vous vous renseigniez bien sur l'animal, son passé et son caractère et que vous lui appreniez les ordres basiques de dressage dès ses premiers jours.



Chaque année des milliers de chiens et chats sont abandonnés, surtout en période de vacances. Mais sachez qu'il existe des solutions, par exemple des familles d'accueil, des pet-sitters, des pensions ou des gardes à domicile, qui n'attendent qu'à pouvoir vous offrir leur services.





LE BUT PRIMORDIAL DES REFUGES EST CELUI D'ÉVITER LES ABANDONS.

C'est pourquoi les associations de protection animale encouragent les actions suivantes :

- ✓ *Sensibiliser les enfants au respect de l'animal*
- ✓ *Responsabiliser toute personne, susceptible d'acheter un animal de compagnie*
- ✓ *Renforcer les sanctions contre le trafic, l'abandon et l'abus des animaux*
- ✓ *Encourager la stérilisation afin de freiner la surpopulation animale*
- ✓ *Motiver les personnes à adopter et non à acheter un animal*
- ✓ *Soutenir les associations avec une « animal-taxe », c'est-à-dire une petite somme provenant de la vente d'un animal, d'un produit animalier ou d'un acte vétérinaire, qui serait versée à un organisme de protection animale*

III. L'adoption



L'histoire de chacun est différente mais les résultats restent les mêmes. Bien que les chiffres de l'adoption soient en hausse, la route reste encore longue pour éviter à de nombreux animaux de compagnie de subir un abandon et de risquer une euthanasie alors qu'ils sont en parfaite santé. De nombreuses associations luttent pour alerter l'opinion publique sur les abandons d'animaux domestiques et sur les clichés dont ces derniers souffrent.

VOICI LE TOP 6 DES PRÉJUGÉS SUR LES ANIMAUX DE REFUGE:



Tous les animaux de refuge sont dangereux.



Tous les animaux de refuge sont vieux.



Tous les animaux de refuge sont des bâtards.



Tous les animaux de refuge ont des problèmes comportementaux.



Tous les animaux de refuge ont été maltraités et battus.



Tous les animaux de refuge sont porteurs de maladies et bactéries.

1) Les préjugés sur les animaux de refuge

Tous les animaux de refuge sont dangereux.



Faux. Beaucoup de chiens, et en particulier certaines races, sont étiquetés comme des chiens méchants, même des chiens tueurs. Le Rottweiler ou le Doberman,

tous deux des chiens de garde, sont considérés comme des chiens qui attaquent tout, de même pour le Pitbull, qui est un chien dit de combat. Encore de nos jours, les chats noirs sont symboles de porte-malheur et les souris et rats sont perçus comme des animaux malades de laboratoire. Or, Anne-Marie D'Amico, comportementaliste, nous fait savoir :

« Il n'existe pas de chiens plus agressifs que d'autres, mais plus peureux [...] En situation de menace, l'attaque est l'unique défense des animaux »

Tous les animaux de refuge sont vieux.

Faux. « C'est une idée reçue que nous combattons chaque jour. Il faut savoir que nos animaux restent en moyenne 60 jours dans nos refuges, ce n'est donc pas dans notre structure qu'ils ont le temps de vieillir ! », nous explique Ni-



colas Dumas (SPA). Ils peuvent être de race, jeunes, en bonne santé et très équilibrés dans leur tête. De nombreuses familles abandonnent le chien ou le chat après un an, car c'est à ce moment-là qu'elles perdent tout intérêt. Le petit chiot grandit et n'est plus aussi mignon, l'entretenir coûte de plus en plus cher ou encore le chien demande finalement plus de travail que prévu. Les refuges recueillent donc ces jeunes animaux-là mais aussi les chiens et chats, qui n'ont pas pu être vendus par les animaleries. Il y a donc de quoi choisir.



Tous les animaux de refuge sont des bâtards.

Faux. Ce ne sont pas uniquement les chiens croisés qui sont abandonnés. Au contraire. Ayant une santé plus fragile et exigeant plus de soins, les chiens de race sont aussi victimes d'abandon. Tonio Ruiz explique l'avantage quand on a un croisé : « C'est un chien qui est quasiment unique, il y a sa portée qui lui ressemble, mais il ne ressemble à personne d'autre ». Alors pensez-y avant d'acheter un animal et renseignez-vous sur les animaux à adopter dans les refuges autour de chez vous !

Tous les animaux de refuge ont des problèmes comportementaux.

Faux. Comme on a vu tout à l'heure, les mo-



tifs d'abandon sont souvent liés au manque d'engagement ou à un changement de situation du propriétaire. Le chien n'est donc pas toujours le coupable. Si le chien aboie trop, s'il a un comportement agressif, s'il est peureux ou s'il démolit la maison, c'est qu'il y a forcément eu des problèmes dans son éducation. Or, c'est la responsabilité du maître de bien l'éduquer. Ainsi, les bénévoles de refuge s'engagent à rééduquer et à sociabiliser les animaux abandonnés.

historique. Enfin, les refuges acceptent toute sorte d'animal, vieux ou jeunes, de race ou croisés, minces ou gros, petits ou grands, blancs ou noirs. Les refuges ne font pas de différence entre les animaux et s'en occupent avec grand plaisir.

Les animaux de refuge ne sont pas tous méchants, malades, vieux, traumatisés ou dégénérés. Ce sont juste des animaux qui n'ont pas eu de chance et qui n'ont pas reçu l'attention et l'amour qu'ils méritaient.



Tous les animaux de refuge ont été maltraités et battus

Faux. Il est rare que les animaux ont été maltraités. De manière générale, le propriétaire abandonne son animal parce que ce dernier devient trop encombrant, problématique ou cher pour lui.

2) Et pourquoi ne pas adopter ?

a) Et pourquoi ne pas adopter un vieux chien ?

Tous les animaux de refuge sont porteurs de maladies et bactéries.

Faux. Dans les refuges, il y a non seulement des bénévoles, des comportementalistes mais aussi des vétérinaires, qui prennent donc soin des animaux, procèdent à des examens réguliers, les font vacciner et même les identifient et les stérilisent. Les animaux adoptables sont donc en bonne santé. Lorsque vous adoptez un animal, le refuge vous donne son fichier médical, afin que vous soyez au courant de son état de santé et son



De nombreux animaux de compagnie, lorsqu'ils vieillissent, se retrouvent sans famille et sans foyer après l'entrée en maison de retraite ou le décès de leur maître. Or, comme le propriétaire est le point de repère de ces animaux, ils vivent souvent très mal cette séparation brutale. Nous sommes par-

tis à la rencontre d'une petite association, Sos Vieux Chiens, qui lutte pour trouver une famille d'accueil aux vieux chiens, trop souvent oubliés par les adoptants. Tonio Ruiz, Secrétaire de l'association, nous raconte le parcours de ses « pépères » :

SOS Vieux Chiens travaille avec d'autres organismes comme la Fondation Bardot, la Patte de l'Espoir, Rottweiler Adoption, etc.

: « Ils proviennent de certains refuges qui les acceptent [...] mais qui ont quand même du mal à les placer [...], beaucoup de chiens que l'on a récupéré, normalement, auraient dû être euthanasiés dans un délai plus ou moins bref. » Malheureusement, ces « papys » sont souvent les derniers choix des adoptants et risquent donc beaucoup plus d'être euthanasiés que les chiots.

Les associations Sos Vieux Chiens, Animaux Sénior ou encore Seconde Chance tentent d'alerter les particuliers sur ces séniors alors qu'il est évident que chacun d'eux mérite une retraite paisible et pleine d'amour : « Un chien peut vivre facilement jusque 14-15 ans, donc à 10 ans, il n'est plus tout jeune mais il a encore 2 ou 3 ans à vivre en forme, surtout si après son maître l'entretient... », ajoute Tonio Ruiz.

Bien sûr, adopter un animal sénior n'est pas du tout la même chose qu'adopter un chiot. En effet, vous adoptez un vieux chien pour 5 ans maximum, alors que pour un chiot, vous l'adoptez pour au moins 15 ans. Les familles d'accueil disent que « le chien adopté vous est reconnaissant, beaucoup plus qu'un chien que vous auriez pris petit et qui ne comprend pas bien ce qui lui est arrivé. »

« Ce sont des particuliers qui nous contactent, avec en général, deux grandes raisons. Le maître qui entre en maison de retraite, son chien ne peut pas le suivre ou alors le maître est (...) décédé et (...) il n'y a pas de famille et/ou les enfants ne veulent pas récupérer le chien. »

Dans ce cas-là, il faut savoir que l'on n'adopte pas un animal pour soi mais pour lui. Adopter un animal sénior, c'est faire preuve d'un véritable altruisme, c'est mettre de côté ses envies pour donner à ces boules de poils une seconde chance et surtout une retraite paisible et aimante.

Ne vous attendez pas au même déroulement de la vie quotidienne avec un animal sénior : les coûts de santé seront parfois plus lourds, il aura besoin de repos et ne sera pas aussi fringant qu'un jeune chiot. Vous serez donc un accompagnant pour ces animaux âgés, mais eux aussi auront beaucoup à vous apporter, peut-être bien plus qu'un jeune animal. « Faire l'essai une fois d'une adoption, [...] peut être

vraiment une belle expérience ! ».

Adopter un animal sénior ne demande pas forcément de l'expérience, c'est un cliché que combat Sos Vieux Chiens tous les jours : « Ce n'est pas plus compliqué d'éduquer ou de rééduquer un chien adulte que d'éduquer un jeune chiot. » Cette adoption « présente un autre intérêt, c'est que l'on a tout de suite le physique et le caractère du chien. Il y a plein de gens qui achètent un chiot et [...] même s'ils ne savent pas de quelle race il est, sont surpris car le chien n'évolue pas tout à fait comme ils le voudraient et surtout au niveau du caractère... ». **En effet, un animal sénior sera déjà propre, ne griffera pas les fauteuils et ne tirera pas en laisse.**

b) Et pourquoi ne pas adopter un rescapé de laboratoire ?



Jusqu'à récemment, les expérimentations animales dans les laboratoires étaient complètement inconnues du grand public. Mais le gouvernement a mis en place une nouvelle loi relative à l'éthique des expérimentations animales. L'objectif est de sortir « d'un vide juridique, puisqu'il y a 10 ans, la réhabilitation n'existait pas, [elle] n'était même pas inscrite dans les textes. », souligne Ma-

rie-Françoise Lheureux, Présidente de l'association le [GRAAL](#), Groupement de Réflexion et d'Action sur l'Animal.

Marie-Françoise Lheureux a accepté de nous parler de son combat : « Nous réhabilitons des primates, des chevaux, des animaux de ferme, des poissons et même des oiseaux... Tous les types d'animaux utilisés en expérimentation. [...] Nous réhabilitons des chiens qui ont 2 ans, 3 ans, 5 ans [...] Même à cet âge-là, [...] ils restent chiots, il faut tout leur apprendre. » Ces animaux méritent amplement de profiter d'une seconde vie après une vie parfois passée en cage. Depuis plusieurs années, le GRAAL travaille pour inciter les laboratoires à réhabiliter leurs animaux : « Nous leurs disons : « Essayez [...] de reformer vos animaux, de les réhabiliter à un âge de retraite qui soit raisonnable, c'est-à-dire 5 ou 6 ans. » [...] La réglementation prêche en notre sens puisqu'à la date d'aujourd'hui, les laboratoires sont soumis à une réglementation [...] qui précise en effet que les animaux de laboratoire peuvent avoir une seconde vie. », indique la Présidente du GRAAL.

« Les chiens qui sortent d'un laboratoire sont des chiens qui s'attachent très, très fortement à leurs adoptants, [...] ils ont besoin d'un référent. [...] Je dirais surtout que c'est une aventure très gratifiante. ».

Ces animaux vivent des expériences différentes : « Ils restent en laboratoire le temps de l'expérimentation, cela peut aller de quelques jours à quelques mois, à quelques années... [...] Un chien de laboratoire, dès le moment où il sort de son laboratoire, devient un chien tout à fait standard. », explique-t-elle.

Après un travail de plusieurs années, les associations ont réussi à mettre en place un dialogue avec les laboratoires qui, en général, ont une mauvaise réputation auprès des particuliers. Ainsi, le travail de l'association s'effectue « sur les deux plans : un travail administratif d'une part, c'est-à-dire que nous sommes le chef d'orchestre (...) et le lien entre les laboratoires, les centres d'accueil, les autorités de tutelle [...] Et nous avons en notre sein des éthologues qui travaillent pour les cas un petit peu plus compliqués [et] on intervient également dans des colloques, dans des forums, on tient des stands. On a une communication très active sur ces sujets-là. »

Accueillir un animal réhabilité ne demande pas forcément de compétences particulières. Il est quand même mieux « que le foyer ait déjà un autre chien, parce qu'évidemment, dans ce cas-là, le chien réhabilité fera des progrès beaucoup plus vite. »

Néanmoins, pour la Présidente de l'association le plus important est « qu'il y ait de la patience et de la disponibilité. » En somme, de la même manière qu'un animal que l'on accueille pour la première fois chez soi.

Adopter un lapin issu d'un laboratoire, c'est possible aussi ! En 2014, Doris Lou Demy et Julie Bienvenu décident de consacrer de leur temps à des lapins de laboratoire pour leur donner une seconde vie en créant l'association [White Rabbit](#).

Cette petite association propose aux particuliers d'adopter des animaux réhabilités,



c'est-à-dire aptes à la vie en famille, stérilisés et vaccinés. Ces lapins sont en bonne santé, généralement jeunes, de caractère doux et très proches de l'Homme.

Ils méritent amplement de découvrir la liberté et de connaître le bonheur de vivre en famille et savent l'apprécier ! L'association intervient dans toute la France.

3) Les démarches d'adoption

Etes-vous prêt à faire des sacrifices ? Comme un enfant, un animal de compagnie demande lui aussi des sacrifices. La mairie de votre ville vous donnera les adresses des refuges pour animaux de votre région. De plus, vous pouvez trouver toute sorte d'associations et refuges dans les annonces, les journaux et les magazines locaux.

a) Les bonnes questions à se poser

Mais avant de vous précipiter, posez-vous trois questions essentielles, afin d'éviter les mauvaises surprises :

► Le temps : ai-je assez de temps à lui consacrer dans les prochaines années ?

Un chien ou chat vit en moyenne une quinzaine d'années. Organisez donc votre temps, vos absences et vos projets ! Il faut se projeter dans le futur et pouvoir anticiper les changements de situation, par exemple la planification

familiale, une nouvelle carrière, un déménagement ... Car ces derniers font justement partie des motifs d'abandon principaux. Pour un chien, sortir trois fois par jour pour une petite demi-heure est idéal. Il faut qu'il puisse se défouler et jouer avec d'autres chiens. Il doit pouvoir se balader dans la nature et courir dans les grands parcs et jardins publics ou en forêt. Promener son chien quelques minutes après le travail n'est pas suffisant ! Il faut lui consacrer du temps, ce qui vaut également pour un chat, bien qu'il soit perçu comme un animal indépendant. Une fois chez vous, donnez-lui de la nourriture saine, jouez avec lui, brossez- et lavez-le, et surtout câlinez-le pour bien lui montrer combien vous l'aimez !

► **L'espace : mon logement est-il assez grand pour nous tous ?**

Vérifiez que l'animal ait assez d'espace pour s'épanouir ! La plupart des animaux peuvent vivre dans un appartement, mais seulement s'ils en sortent régulièrement. Déterminez les endroits où votre chien ou chat peut aller et les endroits interdits (canapé, lit, toilettes). Placez un panier et ses jouets dans un endroit plus calme mais pas complètement isolé. Nous déconseillons de le placer dans le hall ou à l'entrée, car il pourrait croire en être le gardien. Au quotidien, un jardin peut s'avérer utile mais attention, cela ne doit pas remplacer les promenades dans la nature. Il est nécessaire que le chien ou chat ait

contact avec d'autres animaux. En effet, l'échange social et les interactions avec le monde extérieur sont primordiaux, puisque comme l'Homme, communiquer avec ses semblables fait partie de sa nature. Il faudra donc respecter ses besoins naturels !

► **Le budget : ai-je les moyens financiers pour répondre à ses besoins ?**

Calculez le budget estimé pour les dépenses (im)prévues est essentiel ! Mis à part les dépenses en soins courants et consultations régulières chez le vétérinaire dont on peut en évaluer facilement la moyenne, un chien ou un chat peut tomber malade ou encore être victime d'un accident. Les frais en résultant peuvent représenter un budget important. C'est pourquoi il existe des [mutuelles chat](#) ou [mutuelles chien](#) qui, en échange d'une prime mensuelle, prennent en charge une partie ou l'intégralité des frais de santé de votre animal.



► **Le genre d'animal et l'intérêt : pourquoi voulez-vous cet animal ?**

Selon le type d'animal, il faut évaluer les dépenses liées à son entretien différemment. Elles ne sont effectivement pas toujours les mêmes. Femelle ou mâle, une race spécifique ou un animal croisé, bébé ou adulte, un animal joueur ou plutôt calme, etc. ? En général, une

femelle est plus facile à éduquer, mais si elle n'est pas stérilisée, elle sera en chaleur deux fois par an et aura donc des saignements. Un mâle est plus dominateur et s'il n'est pas castré, il peut se comporter de façon agressive. En général, il sera plus actif qu'une femelle et aura donc plus besoin de se défouler. Vous souhaitez adopter un chien de race ? Il existe des refuges qui se spécialisent sur certaines races,

par exemple dalmatiensansfamille.fr, soschiuahua.com ou encore sosbullterrier.org.

Attention toutefois aux phénomènes de mode car les chiens d'élevage sont souvent plus fragiles que les chiens croisés en raison de l'intensité des reproductions. Certaines races peuvent donc avoir des besoins plus spécifiques, engendrant ainsi des frais supplémentaires.

TOP 10 – DÉMARCHES AVANT, PENDANT ET APRÈS L'ADOPTION. L'ADOPTION EST UN ACTE RESPONSABLE



b) Comment se passe une adoption ?

Les démarches administratives sont assez simples pour une adoption en refuge mais l'engagement moral, quant à lui, est très important. Il ne faut pas oublier qu'un animal est un être sensible : « L'adoption implique d'aller au-delà de l'animal de compagnie fantasmé. Nous connaissons nos animaux, nous pouvons donner aux adoptants des indications sur leur caractère, leur mode de vie, leurs attentes. », explique Nicolas Dumas, directeur Général Adjoint de la SPA. Les bénévoles de refuge offrent des conseils précieux aux visiteurs. Nicolas

Dumas nous parle du passé de ses protégés : « **Nous recevons dans nos refuges des animaux [...] qui ont tous une histoire différente : abandonnés petits ou à l'âge adulte, récupérés suite au décès de leur propriétaire ou victimes de maltraitance, issus de réquisitions judiciaires ou encore en sortie de fourrière. Nos agents animaliers passent le temps nécessaire à résoudre au mieux leurs traumatismes et œuvrent à leur socialisation.** »

Si nécessaire, les chiens de refuges sont réhabilités, avant d'être déclarés aptes à la vie en famille par des vétérinaires agréés.

« Les équipes des refuges se tiennent à la disposition des adoptants pour les aider face aux éventuelles difficultés rencontrées lors des premiers temps de l'adoption, et mettent tout leur savoir-faire au service d'une adoption pérenne. »

Si vous avez craqué pour un petit rescapé, allez régulièrement au refuge avant de procéder à l'adoption définitive. Rencontrer l'animal et s'échanger avec les bénévoles sur vos attentes vous aidera à savoir si l'animal choisi correspond à votre caractère, votre mode de vie et votre budget. Passez le maximum

de temps possible avec l'animal avant de le ramener chez vous ! Observez-le et en quelques visites, vous saurez si vous êtes compatibles ou pas. Ces visites sont extrêmement importantes pour éviter les retours au refuge après quelques jours. Vous avez rendu plusieurs visites à votre toutou, vous vous êtes bien informés et avez discuté avec les

bénévoles ? Il est temps de signer les papiers et de donner une seconde chance à cet animal ! Voici les documents requis :

- ▶ **Votre pièce d'identité ou votre passeport**
- ▶ **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture originale)**
- ▶ **Un justificatif de revenus (avis d'imposition, fiche de paie)**
- ▶ **Une participation entre 100 et 250**

euros, selon le type d'animal, l'âge et le sexe. Pour les rongeurs, le don est généralement libre.

- ▶ Un chèque de caution d'une valeur moyenne de 300 euros, représentant les frais d'identification, de vaccination et stérilisation
- ▶ Un extrait de casier judiciaire pour les chiens de catégorie 2
- ▶ Eventuellement une attestation civile

La signature d'un contrat d'adoption est souvent nécessaire. Ce contrat atteste votre engagement vis-à-vis de l'animal et du refuge. Si l'animal n'est pas encore stérilisé, vous serez obligés de le faire dans les six prochains mois. Si jamais vous déménagez, vous serez également tenus d'informer le refuge. En aucun cas, vous n'êtes autorisés à vendre l'animal pour vous en débarrasser.

En effet, les refuges exigent plus de formalités que les animaleries. L'explication est simple. Le but primordial d'un refuge n'est pas de vendre mais de garantir le bien-être de l'animal, de sensibiliser l'adoptant face à ses responsabilités et de lutter contre la surpopulation animale.

Une fois l'animal adopté, répondez à ses besoins, emmenez-le régulièrement chez le vétérinaire - au moins une fois par an - et vermifugez-le au moins deux fois par an. Prêtez attention à tout changement de comportement ou problème de santé quelconque. En échange d'une somme fixée par le refuge,

l'animal vous sera confié et sera à votre nom : « La SPA demande en effet une participation financière : 150 euros pour un chien, 200 euros pour un chien de moins de 6 mois et 90 euros pour un chat » nous indique Nicolas Dumas, qui ajoute par ailleurs que « la SPA donne à l'adoption des animaux vaccinés, identifiés et stérilisés », ce qui réduit grandement les soins de base auxquels doit penser un particulier pour son animal de compa-

« Adopter est un acte sérieux qui implique la famille et l'engage dans la durée, (...) notre rôle est de les aiguiller vers l'animal qui correspond le mieux [à leur] style de vie et à leurs contraintes personnelles comme professionnelles. », explique Nicolas Dumas

nie. Le refuge fournit également un dossier complet sur l'état de santé de l'animal, qui vous permet de mieux connaître ses besoins et d'éviter des mauvaises surprises concernant les futures dépenses.

A titre d'information : le refuge peut se déplacer jusqu'à chez vous afin de rendre visite à l'animal adopté et vérifier que les conditions du contrat soient bien respectées. Si le refuge se rend compte que l'animal n'est

pas bien traité, alors il se réserve le droit de vous le retirer. C'est pourquoi, la personne qui accueille l'animal et celle qui l'adopte doivent être la même. Bien entendu, les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents.

Ceci dit, accueillir un animal adopté chez soi ne demande pas forcément une certaine expérience et Nicolas Dumas nous rappelle que l'important est « d'établir la confiance et la tendresse » et de prendre le temps « d'installer son animal, de lui faire prendre ses repères » pour que l'adoption se passe le plus sereinement possible, aussi bien pour l'adopté que pour l'adoptant.

4) Les avantages d'une adoption en refuge

L'adoption est un acte responsable, un acte d'amour, mais présente également de nombreux avantages :

Des animaux vaccinés, vermifugés et socialisés

Les animaux de refuge sont régulièrement suivis par des vétérinaires. Ils sont donc à jour dans leurs vaccins lors de l'adoption. Grâce à une équipe constituée de bénévoles, de comportementalistes et spécialistes, l'animal est éduqué et fait preuve de compétences sociales.

Limiter l'enrichissement des animaleries et leurs pratiques douteuses :

Dans les animaleries, sociétés à but lucratif, les animaux ne sont pas toujours en bonne santé et ils sont traités comme de simples objets à vendre. Des enquêtes ont confirmé qu'en France chaque année, plus de 100 000 chiots et chatons sont importés illégalement. D'où ? Principalement de l'Europe de l'Est, comme par exemple la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie ou encore la République tchèque, où les animaux enchaînent à un rythme effréné les mises-bas. Ces animaux vivent dans des conditions affreuses. De plus, afin de pouvoir les transporter en France, les carnets de santé sont falsifiés et indiquent un faux pedigree, attestant que l'animal a bien plus de huit semaines.

Sauver deux vies en adoptant un animal :

Il faut savoir qu'un animal vit un abandon comme une mort et l'adopter signifie le faire revivre et lui donner une deuxième chance d'être accueilli par une famille qui l'aimera à sa juste valeur.

Voir cet animal ressentir de la joie dans son nouveau foyer et reprendre confiance en lui-même, vous rapportera une grande satisfaction. En adoptant un animal de refuge, vous sauvez non seulement sa vie, mais en même temps vous libérez une nouvelle place au refuge pour un autre animal abandonné. On ne le répètera jamais assez : toutes les heures, 11 animaux sont abandonnés en France.

Freiner la surpopulation animale :



Dans la majorité des refuges, les animaux sont stérilisés. De plus, adopter un animal permet de ne pas encourager la reproduction excessive des animaux.

Enfin, adopter n'est pas seulement un acte utile mais c'est également faire une bonne affaire. En effet, adopter un animal coûte environ 150 euros – une somme incluant les soins, les vaccins, l'identification et la stérilisation. En comparaison, acheter un animal dans une animalerie coûte entre 500 et 1 500 euros, sans les frais de prévention.

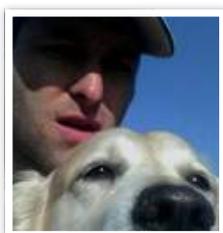
Pourquoi donc ne pas faire un beau geste et faire des économies en même temps ? Adopter c'est un acte à la fois bénéfique pour votre santé mentale et physique mais aussi pour celle de l'animal.

LE TOP 10 DES RAISONS POURQUOI ADOPTER UN ANIMAL DE REFUGE

-  Agir contre les pratiques douteuses des animaleries.
-  Sauver la vie d'un animal et libérer une nouvelle place pour un autre animal abandonné. Sur 4 000 animaux, 1 000 se font euthanasier, par manque de place.
-  Grand choix car les refuges acceptent tous les animaux, sans préjugés.
-  Une équipe qui vous aide, vous donne des conseils et qui ne s'intéresse pas à l'argent mais au bien-être de l'animal.
-  Les animaux de refuge sont à jour des vaccins, vermifugés et stérilisés.
-  Les animaux de refuge sont sociabilisés.
-  Freiner la surpopulation animale et les euthanasies.
-  Un animal de refuge c'est moins cher.
-  Etre le héros de quelqu'un et motiver des amis à faire pareil.
-  **Recevoir un amour inconditionnel d'un animal infiniment remerciant**

IV. Nos interviews et nos conseils

1) Sylvain Dumont-Amrein, Président de la FFPA



N'achetez pas, adoptez ! La Fédération Française de Protection Animale explique pourquoi adopter un animal de refuge prouve de générosité. Adopter c'est ac-

cueillir « un animal, qui a souffert pour lui redonner une chance d'être heureux. » Le choix dans les refuges est grand, « vous pouvez donc adopter l'animal qui vous correspond le mieux : un chien ou un chat, plutôt à poil court ou à poil long ... Vous pouvez le choisir jeune ou d'un certain âge. »

Pourquoi adopter un animal âgé peut-être bénéfique ?

Sylvain Dumont-Amrein: Adopter un animal plus âgé a certains avantages, cela permet notamment d'éviter les inconvénients de la jeunesse, « son éducation, sa fugue, ou encore ses bêtises ». Par exemple « vous éviterez de passer par l'épreuve de l'apprentissage. » Voici quatre questions essentielles, qui vous aideront à faire le bon choix :

- ▶ **Quelle habitation vais-je lui proposer ?** « En appartement, un chien de trop grand taille souffrira du manque d'espace vital, il aura besoin de sortir plus souvent et plus longtemps. Préférez-lui un chien de petite taille voire un chat. »
- ▶ **Vous avez déjà un animal de compagnie ?** « Si vous avez déjà un animal chez vous, pensez à respecter la logique du dominant et du dominé. »
- ▶ **Vous avez des enfants ?** « Si vous avez des enfants, prenez garde aux réactions allergiques qu'un animal peut déclencher chez eux. »
- ▶ **Combien de temps vais-je pouvoir lui consacrer ?** Il faut savoir qu'un chien a besoin de plus d'entretien et d'engagement qu'un chat. Il doit sortir tous les jours, trois ou quatre fois. La condition pour avoir un chien calme à la maison est celle de se promener avec son chien, au minimum pendant une demi-heure pour bien lui laisser le temps de se défouler et de dégourdir les pattes.

Attention, car l'adoption est un engagement à long terme, c'est pourquoi la décision sur le type d'animal doit être prise, en prenant en considération tous les membres de la famille. Cela évitera un manque d'engagement plus tard ou encore des problèmes dans la répartition des tâches et des responsabilités. Vous avez adopté un animal ? Félicitations ! « C'est le début d'une relation complice, d'une longue série de moments heureux mais un animal représente aussi un bouleversement dans la vie de la famille. »

Comment éduquer un animal de refuge ?

Sylvain Dumont-Amrein: Il arrive que certaines personnes rendent le pauvre animal le lendemain, réclamant que la nuit passée ait été trop agitée.

La FFPA explique qu'il faut être conscient, que c'est un changement brutal, aussi bien pour l'adoptant que pour l'animal. Il aura besoin de se réadapter à son nouvel environnement et de temps pour se faire des repères. « Présentez-lui son panier, le coin où il va manger, faites-lui faire un petit tour du jardin [...] puis laissez-le se familiariser. »

En ce qui concerne son alimentation, il est conseillé de faire manger son animal à des heures fixes, de respecter les doses conseillées et de ne pas abuser des friandises. Surtout il ne faut pas oublier qu'« un animal n'est pas une poubelle de table ! On évitera donc de le lester de tous les reliefs de repas. [...] Un animal obèse est un animal dont la durée de vie est écourtée et la santé plus fragile. » Certains aliments peu-

« Le maître-mot est la patience. [...] Laissez à votre nouvel ami le temps de trouver ses marques [...] Prenez le temps de l'éduquer. »



vent être dangereux et causer des problèmes intestinaux ou de digestion, ou encore être toxiques voire mortels, tels que le chocolat.

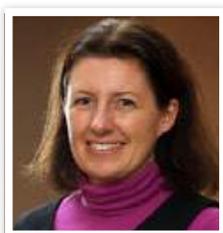
Certes, le chien est un animal de compagnie, mais il a aussi besoin de son petit territoire, où il sera laissé tranquille. Il est donc important de ne pas installer son panier dans un couloir, sur un lieu de passage ou encore en haut d'un escalier, surtout s'il y a des enfants dans la maison, qui courent dans tous les sens.

Merci Sylvain Dumont-Amrein !

« Ne vous découragez pas s'il ne vient pas tout de suite vers vous : son affection viendra avec la confiance qu'il prendra en vous. [...] Le plus important c'est de se montrer calme et rassurant. »

Pour plus d'informations sur la Fédération Française de Protection Animale et ses engagements, veuillez bien vous rendre sur le site ffanimale.fr.

2) Céline Sissler-Bienvenu, directrice France et Afrique francophone d'IFAW



Pourriez-vous nous décrire les ambitions et projets d'IFAW ?

Céline Sissler-Bienvenu: Depuis 1969, IFAW protège et sauve les ani-

maux en détresse, et ce dans le monde entier. Notre association lutte contre la cruauté envers les animaux et s'engage pour protéger la faune sauvage et les habitats. Nous cherchons et mettons en œuvre **des solutions efficaces pour la protection des animaux, avec intelligence, compassion et intégrité**. Notre équipe rassemble des sauveteurs, des vétérinaires, des juristes, des responsables de campagne, des scientifiques, des éducateurs ainsi qu'un personnel opérationnel hautement qualifié, tous unis dans leur détermination à secourir les animaux en détresse.

IFAW croit en la valeur intrinsèque des animaux, qu'il nous appartient de préserver de la souffrance et que nous devons protéger contre une exploitation commerciale inutile.

Convaincus que la santé des populations animales et la pérennité de leurs habitats naturels sont intimement liées, nous attachons dans notre travail autant d'importance au bien-être animal qu'à la conservation des espèces. Présente partout dans le monde,

*notre organisation dispose d'une expérience de terrain et d'une influence locale solides. À travers une coordination internationale efficace, nous déployons des campagnes et des projets régionaux en vue d'étendre notre influence et notre impact au monde entier. **Les cultures du monde sont diverses mais elles ont en commun ceci: là où les communautés souffrent, il en va de même pour leurs animaux.** L'équipe d'IFAW en charge des animaux de compagnie travaille selon le principe « des besoins fondamentaux ».*

Quels sont ces besoins fondamentaux ?

Céline Sissler-Bienvenu: Nous défendons la cause des animaux auprès des responsables politiques, des législateurs et de la société dans son ensemble. IFAW se base sur les 5 droits fondamentaux suivants:

- ▶ **1. Droit à ne pas être exposé à la faim, à la soif ou à la malnutrition**
- ▶ **2. Droit à ne pas être exposé à l'inconfort, en disposant de lieux adéquats pour s'abriter des éléments et se reposer**
- ▶ **3. Droit à ne pas être exposé aux souffrances, aux blessures et aux maladies**
- ▶ **4. Droit à pouvoir exprimer son comportement naturel**
- ▶ **5. Droit à ne pas être exposé à la peur et à la détresse**

L'association plaide pour l'élaboration de lois visant à protéger les animaux contre les actes de cruauté et les mauvais traitements, fournit des formations et des services vétérinaires.

IFAW éduque les adultes et les enfants afin qu'ils traitent les animaux de façon responsable et avec humanité.

Merci Madame Sissler-Bienvenu !

Si vous souhaitez vous informer sur les projets de l'association IFAW, veuillez bien vous rendre sur le site ifaw.org.

3) Nathalie Ragot, Présidente de l'Association Réflexe Adoption



Créée en mai 2007, Réflexe Adoption est une association à but non lucratif de loi 1901. Nous mettons un point d'honneur à sauver des animaux de tout hori-

zon. Nous prenons en charge les chiens, les chats, les chevaux, les nacs et les rongeurs, et encore quelques animaux de ferme. **Notre objectif c'est de désengorger les refuges, mettre fin à la maltraitance et l'abandon, donner une deuxième chance à des chevaux en partance pour l'abattoir.** Il nous est essentiel de conseiller, d'aider, d'informer les particuliers et d'agir sur des dossiers de maltraitance avec le soutien des autorités.

Comment se passe une adoption auprès de votre association ?

Céline Sissler-Bienvenu: Nous n'avons pas de locaux, notre association travaille uniquement avec des familles d'accueil bénévoles. Ces „F.A.“ sont rencontrées avant de mettre un animal chez elles.

Nous étudions ensemble le style de chien qu'elle pourra accueillir (taille, sexe, âge, ententes avec congénères, chats, enfants...) afin qu'à l'arrivée de l'animal tout se passe au mieux pour l'animal comme pour la famille.

*Une fois l'animal en confiance, et que la famille d'accueil ait pu cerner le caractère de l'animal, ses habitudes, ses besoins etc., l'animal est placé à l'adoption. Ensuite, les potentiels adoptants nous contactent par mail afin que nous puissions leur envoyer un questionnaire "pré-visite". **Ce questionnaire n'engage en rien la famille mais nous permet de mieux connaître la famille adoptante et, en rapport avec la famille d'accueil, de définir si l'animal pourrait s'épanouir dans cette famille. A titre d'exemple, nous ne confierons pas un Saint Bernard à une famille vivant en studio.***

Si nous constatons que l'animal n'est pas à l'aise ou que le feeling ne passe pas, nous n'accepterons pas l'adoption.

*Si la famille correspond à l'animal, nous organisons un premier rendez-vous afin que les adoptants puissent rencontrer l'animal et vérifier que l'animal présenté en photo convient à la famille mais aussi **réciroquement.***

***La famille ne repartira pas avec son protégé ce même jour.** Avant cela, nous organisons une pré-visite au domicile pour vérifier les conditions d'accueil mais aussi pour pouvoir discuter avec la famille sur l'éducation, les problèmes de comportement, dont par exemple l'hyper attachement de l'animal, suite à son passé.*

L'adoption doit être un coup de cœur et non un coup de tête.

C'est pour cette raison également que nous n'autorisons pas la famille à repartir avec l'animal lors de la première visite.

Ils doivent bien prendre le temps de réfléchir car l'engagement est important. De nombreux adoptants ont changé d'avis les jours suivants ou ont pris conscience que ce n'était pas encore le moment pour eux d'agrandir leur famille avec une boule de poils. Grâce à cela, les retours restent assez rares; environ 2% par an chez les chiens et chevaux, et bien moins chez les chats qui sont plus indépendants.

Quand la pré-visite est faite, que l'adoptant est toujours motivé (généralement il y a une petite semaine entre la première visite et l'adoption), l'adoptant prend RDV avec la F.A. pour venir chercher son petit protégé.

Un contrat d'adoption est signé entre les parties, cela inclut :

- ▶ *la stérilisation obligatoire dans les 6 mois si l'animal n'est pas encore stérilisé*
- ▶ *le suivi médical*
- ▶ *l'interdiction de cession à un tiers en cas de problème. L'animal doit revenir à l'association si l'adoptant ne peut pas le garder*

N'hésitez pas également à contacter Célia GOSSET, comportementaliste, avec qui nous travaillons mais qui est aussi F.A. pour notre association. Voici son site : celiagosset.fr. Elle utilise uniquement le renforcement positif.

Merci Madame Ragot !

Pour plus d'informations sur l'association de lutte contre la maltraitance animale et l'abandon ou bien pour savoir comment les aider, veuillez bien vous rendre sur le site reflexeadoption.com.

4) Anne-Marie D'Amico, comportementaliste pour chien et chat, en région Rhône-Alpes



Que pensez-vous des préjugés sur les animaux de refuge ?

Anne-Marie D'Amico:

Je pense que l'animal n'est pas un jouet, ni un objet. En général, les animaleries ne respectent pas les besoins de l'animal, notamment au niveau des étapes de socialisation. De plus, souvent le chiot ou chaton est enlevé de sa portée trop tôt, ce sont donc souvent des animaux craintifs.

Les préjugés sur les animaux de refuge sont dépassés. Il n'y a pas de règles, il y a des animaux de refuge qui, au niveau du comportement, sont prêts à être adoptés. Peut-être, des comportements inadaptés, qui n'ont pas été traités ou l'incompréhension de la part du maître sont la cause de l'abandon. Dans ce cas, il suffit simplement de consulter un comportementaliste.

Souvent, les animaux de refuge sont un peu stressés mais avec de la douceur et de la patience, les choses progressent naturellement.

Comment éduquer un chien de refuge ?

Anne-Marie D'Amico: *Sans punition, sans violence, avec beaucoup de patience. Le renforcement positif c'est la meilleure technique de respect. Plutôt que de punir les mauvais*

comportements, il vaut mieux récompenser les bons.

En France c'est le Moyen-Âge. On est en retard sur le respect animal et les connaissances des comportements des animaux. Il faut éviter les animaleries, en général, les animaux n'y sont pas socialisés correctement.

Voici trois choses qu'il faudra faire lorsque l'animal arrive chez vous :

- ▶ *Lui réapprendre la propreté avec des gourmandises et des félicitations*
- ▶ *Lui aménager son espace*
- ▶ *Le laisser, de lui-même, explorer tranquillement son environnement*

Quelle est la différence entre éduquer un animal adopté et éduquer un animal acheté ?

Anne-Marie D'Amico: *Il n'y a pas de différence, il faut juste être plus patient dans le premier cas.*

Il faut juste lui laisser le temps et être patient. Tout est progressif.

Comprendre les codes de communication de l'animal et bien réagir, pouvez-vous nous en dire plus ?

Anne-Marie D'Amico: *Je peux vous donner trois codes super simples :*

- ▶ **Le chien s'aplatit** : *il se soumet de lui-même, ça se fait naturellement. Il ne faut jamais forcer pour prouver que vous êtes le maître, car il pourra réagir violemment.*

- ▶ **Le chien grogne** : il vous prévient que la situation l'inquiète et vous dit « Stop, il ne faut pas continuer ! ». Dans ce cas, il ne faut surtout pas insister.
- ▶ **Le chien se cache** : il ne vous fait pas encore confiance, il a peur. Il faut l'attirer avec de la nourriture. Il viendra assez vite, sans le forcer.

Quelques derniers mots sur l'adoption ?

En adoptant, vous évitez qu'il y ait trop de chiens qui aillent en refuge. Accueillir un animal chez soi, c'est une rencontre, un échange de respect mutuel.

Je pense qu'adopter, c'est aider un être vivant dans le besoin. Un animal ça se mérite, ça ne s'achète pas! Lorsque je dis « mériter » je veux dire qu'il faut respecter l'animal et répondre à ses besoins.

Merci Madame D'Amico !

Pour plus d'informations sur le travail d'Anne-Marie D'Amico, veuillez bien vous rendre sur le site comportementaliste-animaux.com.

5) Audrey Vander Perre, comportementaliste pour chien en Belgique



Comment éduquer un animal de refuge ? Selon vous, existe-t-il des différences entre éduquer un animal de refuge et éduquer un animal d'une animalerie ?

Audrey Vander Perre: *Un animal qui vient d'un refuge a forcément un vécu, peut-être a-t-il été mal socialisé ou encore maltraité, ce qui est plutôt rare, bien que de nombreux adoptants le pensent, voyant l'animal aussi peureux. En réalité il est quasi impossible de différencier un chien qui a été mal stimulé (chien qui n'a pas été habitué à suffisamment de choses durant sa période de socialisation, c'est-à-dire avant six mois) d'un chien qui a été maltraité car ils présentent souvent les mêmes caractéristiques. Comme pour le chiot, il faudra habituer le chien adulte à l'Homme et retravailler sur la propreté. **Un chien ne naît pas agressif, l'agressivité se construit lorsqu'il a peur, lorsqu'il se sent menacé. L'agressivité est toujours le résultat d'une peur.***

Malheureusement il y a trop de chiens, on peut parler d'une véritable « surpopulation animale ». Selon moi, les animaleries vendent les animaux presque comme des objets. Les conditions des animaux destinés aux marchands de chiens dans le transport et dans les

chenils sont parfois terribles. Certains chiens tombent malade, souffrent et d'autres meurent même.

Le gros problème c'est que les gens veulent souvent des chiens avec pedigree, qui correspondent donc au standard de la race, basé sur des critères de beauté.

En insistant sur les critères de beauté on crée de plus en plus de chiens qui présentent des maladies génétiques et/ou des problèmes psychologiques qui peuvent déboucher sur des problèmes comportementaux.

Je pense que lorsqu'on décide de prendre un animal, c'est important de prendre un animal qui est bien dans sa tête et de plus prêter attention à l'aspect psychologique que physique.

*Lorsqu'on souhaite adopter un chien de refuge, il faut se renseigner sur l'historique du chien, ce qui n'est pas non plus toujours précis, car encore faut-il connaître l'ancien propriétaire et lui faire confiance. **C'est pourtant seulement en connaissant son historique que l'on saura si les attentes de la famille d'accueil correspondent à celles du chien.***

Comment instaurer un climat de respect et confiance ?

Audrey Vander Perre: *Un professionnel pourra vous guider en mettant le chien dans des conditions désagréables, par exemple mettre à côté de lui quelqu'un qui crie, quelqu'un qui marche sur sa queue, ou bien le chien sera entouré de beaucoup de bruits ou de personnes. Il faut qu'il apprenne à ne pas développer d'agressivité, même en présence*

d'enfants qui pourraient le malmener... Ce sont donc des conditions réalistes et des situations d'inconfort, auxquelles le chien sera forcément confronté dans la vie hors de la cage. Il faut donc tester pour voir comment le chien se comporte. Cela peut beaucoup vous aider dans les premières semaines.

Je ne pense pas qu'il y ait des races plus agressives que d'autres mais certaines sont plus peureuses. Un chien qui n'a peur de rien ne développera pas d'agressivité, vous aurez donc un potentiel de risque plus important chez les races et les souches plus peureuses.

Il est important de noter aussi que certaines races transformeront leur peur en fuite, d'autres en peur immobiliste et certaines en "aller vers" donc en agressivité.

L'agressivité chez le chien se développe par peur et parfois, par la suite, elle est utilisée par dominance. Il faut lui apprendre les bonnes manières afin qu'il ne prenne pas l'habitude de grogner ou d'aboyer pour recevoir ce qu'il veut. En gros, c'est la peur ou la méfiance qui peut se transformer en agressivité. Il faut savoir que, dans la tête de certains chiens, la seule défense est l'attaque.

Un petit chien peut être aussi ou même plus agressif qu'un grand chien. Malheureusement les humains autorisent souvent les bêtises en fonction de leur morphologie. Tenez, si un Chihuahua mord quelqu'un, certaines personnes auront tendance à rigoler, alors que si c'est le même cas pour un berger, on sera toute suite choqué. C'est dans la tête du grand public, malheureusement.



L'arrivée de l'animal chez soi. Et maintenant, que faire ?

*Audrey Vander Perre: Il faut commencer par comprendre la différence entre la socialisation et l'habituation. La socialisation se fait exclusivement et principalement entre 0 et 6 mois et l'habituation ne vient qu'après. **Il faudra mettre le chien en contact avec l'Homme, des enfants, d'autres animaux et le mettre dans certaines situations pour voir comment il se comporte, afin de lui apprendre à réagir correctement.** L'habituation se fait doucement et progressivement, on fait d'abord une chose puis on augmente de plus en plus ... c'est ce qu'on appelle la désensibilisation. On désensibilise le chien de ses peurs. Certains chiens arrivent traumatisés et on peut les désensibiliser peu à peu.*

*Mes deux chiens sont des chiens de travail, ils ont été sélectionnés depuis des générations sur des critères psychologiques et des atavismes utiles au travail respectif de leurs races et non sur des critères de beauté. **Et malgré tout, il a fallu les socialiser au maximum.** Car s'il est mal socialisé, ce chien ne sera pas heureux et mal dans sa peau.*

Il y a plus de travail à fournir sur un chien qui a vécu des traumatismes que sur un chien qui est bien dans sa peau, avec qui on a pu faire beaucoup de renforcement positif, mais tout se fait en son temps.

*Oui, adopter c'est une bonne action, le seul hic est que l'on n'est pas toujours sûr de ce qu'on va « avoir ». Parfois, on ne sait pas certaines choses et on n'aura pas de réponse. C'est pourquoi c'est vraiment super important de **connaître au maximum le passé de l'animal et de s'entourer d'un professionnel. Surtout si le chien sera amené à côtoyer des enfants dans sa vie.***

*Ce qui est bien dans un refuge, c'est qu'on a pas mal de choix et qu'on peut facilement trouver un animal dont le caractère colle avec celui de l'adoptant et la famille la plus adaptée. **À condition d'être bien informé et accompagné !***

Merci Madame Vander Perre !

Pour plus d'informations sur le comportement des chiens, rendez-vous sur le site comportementaliste.be.

6) Christine Chaume, comportementaliste pour chien et chat



Christine Chaume, comportementaliste pour chien et chat, certifiée avec pour objectif la lutte contre l'abandon et l'euthanasie mais éga-

lement le bien-être animal (les massages canins, les interventions en médiation animale) en collaboration avec le refuge de Gerbey Isère.

Madame Chaume, comment se passe une adoption de chien de refuge ?

Christine Chaume: Dans les refuges les chiens sont aujourd'hui les mêmes que ceux qu'on achète dans un élevage ou par petites annonces. On trouve des chihuahuas comme des bergers d'Anatolie. La majorité ne sont pas abandonnés pour des troubles du comportement mais parce que les propriétaires en ont assez ou parce que l'animal coûte trop cher, pour des raisons familiales ou encore professionnelles graves... ou pas ! Ils peuvent être traumatisés par l'abandon mais cela ne nécessite pas toujours une rééducation. C'est pourquoi les visiteurs sont accompagnés dans leur choix par les animaliers qui les connaissent bien.

Au refuge de Gerbey, une procédure particulière a été mise en place pour éviter les retours : trois visites sont nécessaires avant

l'adoption.

- ▶ La première afin de **déterminer quel chien sera compatible**
- ▶ La seconde pour **passer du temps avec lui** (jeux, balades ou essais avec chien de la famille)
- ▶ La troisième pour **l'élaboration du dossier**

S'y ajoute un questionnaire adoptant, un suivi et la visite post-adoption.

Quel chien choisir et comment l'éduquer ?

Christine Chaume: C'est avant l'adoption qu'il faut se renseigner sur le chien que l'on désire, sur son histoire, son tempérament. L'attitude et l'éducation à apporter sont les mêmes que pour tout chien. **Il sera même souvent plus simple d'adopter un chien de 2 ou 3 ans en refuge, qui aura toutes les bases (propreté, marche en laisse) que d'acheter un chiot en élevage qui va demander un grand investissement pour son éducation.**

Comment éduquer un chien de refuge ? Exactement de la même façon que pour tout autre chien. En lui donnant des repères.

Un chiot doit apprendre la propreté, les notions d'éducation basique, marche en laisse... Pour cela tous les propriétaires peuvent avoir de l'aide en allant à l'école du chiot ou en éducation canine voire même en se procurant des livres d'éducateurs ou de vétérinaires. La même chose pour un chien adulte ou senior sachant que **95 % des chiens adul-**

tes sont déjà propres. Les chiens plus âgés comprennent ce qu'on attend d'eux et il faut simplement leur permettre de s'acclimater à leur nouvelle vie. Dans certains cas, le chien adulte peut être fugueur (sans lien avec le fait qu'il soit d'un refuge) et donc les propriétaires peuvent faire appel à des professionnels pour se faire aider.

Souvent hormis troubles du comportement rares, un vieux chien s'adaptera bien plus rapidement qu'un chiot. Les adoptants ne doivent pas être inquiets à l'idée d'adopter un animal de refuge, les clichés des chiens abandonnés parce qu'ils ont un trouble du comportement, sont dépassés. Le passage en refuge peut être traumatisant mais pas au point d'en faire des chiens plus inadaptés ou mal éduqués que tout autre chien.

A bien noter qu'une grande partie des chiens de refuge sont éduqués, propres et ont été abandonnés pour des raisons liées au propriétaire. La majorité des chiens de refuge sont équilibrés et abandonnés pour des raisons de vacances, de divorce, de naissance, de lassitude ...

Quelles sont les questions les plus fréquemment posées par les visiteurs de refuge ?

Christine Chaume: Les adoptants s'inquiètent souvent de la propreté du chien, d'éventuels troubles de comportements ou de maladie, de la gentillesse avec les enfants ou les chats et de la faculté du chien à rester seul. Avant d'adopter il faut être conscient du temps à donner pour permettre à l'animal de s'adapter. Il faut l'intégrer au foyer, lui

montrer son environnement, être patient, lui donner les limites immédiatement sur ce qu'on lui permet ou pas.

Si l'adoptant donne de l'amour et des repères de vie stables au chien, il faut très peu de temps pour que la relation soit soudée. Il faut l'encourager et le récompenser.



Au refuge de Gerbey, 1 chien sur 20 revient contre 1 sur 10 avant la méthode des 3 visites et du suivi post adoption. Dans des cas rares c'est pour cause de fugue ou de destruction en cas d'absence. La majorité des retours est due à un regret des adoptants qui réalisent que finalement un chien a besoin de balades, qu'il perd ses poils ou que le chiot nécessite d'être éduqué et qu'ils n'ont pas le temps malgré ce qu'ils ont déclaré lors de l'adoption. Il faut tout de même éviter d'adopter ou d'acheter un chien si on part 8 à 9h par jour pour son travail toute la semaine.

Quels sont les problèmes rencontrés par les adoptants ?

Christine Chaume: Dans les cas plus rares, les problèmes rencontrés peuvent être :

- ▶ **D'ordre éducatif :** jeune chien abandonné qui n'a reçu aucune éducation lors de son acquisition en tant que chiot : l'adoptant devra lui apprendre les bases, l'emmener en club d'éducation canine par exemple
- ▶ **Chien fugueur :** être bien clôturé et ensuite lui faire apprendre le rappel
- ▶ **D'ordre psychologique :** chien craintif qui aura besoin de quelques jours pour comprendre qu'il ne sera plus battu ou oublié dans un coin par sa nouvelle famille. Dans le cas d'un chien anxieux de la séparation et qui pleure ou fait pipi pendant l'absence, il faudra l'entourer mais pas le surprotéger, lui apprendre à rester seul le plus vite possible et par pallier de temps (d'abord 30 minutes, ensuite une heure, puis quatre...)

Comment instaurer un climat de confiance et respect réciproque, une fois l'animal chez soi ?

Christine Chaume: Il faut prendre le temps de bien lui montrer son environnement, de poser les bases tout de suite, lieu de repos, lieu de repas, heures de sorties, endroits accessibles dans la maison ou non. **Quelques heures à**

quelques jours suffisent pour établir le climat de confiance, à condition que l'adoptant soit attentif à son animal. A l'inverse, il ne faut pas trop le choyer et l'étouffer pour ne pas le rendre anxieux ou trop collant et respecter ses temps de repos et son espace pour lui, puis **lui apprendre à rester seul.**

Tous les chiens qui passent en refuge n'ont qu'une hâte : retrouver un foyer et un maître qui les aimera. Ils sont en général à l'écoute, « cherchent à plaire » pour ne pas être abandonné à nouveau.

Quelques conseils pour finir sur les chiens ?

Christine Chaume: N'oubliez pas que les chiens veulent faire plaisir à leur maître et que les soucis viennent souvent d'un **manque de compréhension entre l'humain et l'animal.** C'est primordial d'être patient, d'être ferme dans les ordres, de ne jamais frapper, de gronder éventuellement, mais sans violence et à bon escient, quand l'animal est pris sur le fait et de **faire acquérir les bons comportements avec la douceur et la récompense.**

Et pour les chats de refuge, ça se passe comment ?

Christine Chaume: Il ne faut pas oublier d'évoquer aussi les chats de refuge qui sont très nombreux et pâtissent souvent des dons de chatons gratuits sur les petites annonces. Il y a énormément d'abandon de minettes gestantes ou avec leur petits, de chatons orphelins mais aussi d'adultes, souvent des chatons qui, devenus grands, « encomrent ». **Les félins sont largement plus nombreux**

en refuge que les chiens et presque 200 000 chats par an sont euthanasiés dans les fourrières faute de place.

L'intérêt d'adopter dans un refuge c'est l'assurance d'avoir un chat identifié comme



le veut la loi depuis 2012.

Les chats de refuge sont testés pour les maladies comme la leucose et le sida du chat, vaccinés contre le typhus et le coryza et stérilisés. Selon le refuge, le coût d'un chaton ou d'un adulte varie de 95 euros à 160 euros mais l'adoptant est certain d'avoir un animal sain.

Les frais d'adoption correspondant aux tarifs associatifs vétérinaires sont bien en-dessous de ce que coûteraient tous les actes vétérinaires pour un particulier.

Comme pour les chiens, les chatons ou les adultes félines n'ont pas plus de troubles de comportement qu'un chat d'élevage ou de petites annonces. Quel que soit l'âge, l'animal s'adapte très vite à son nouveau foyer. Un arbre à chats, des croquettes appétentes, un peu de patience et beaucoup d'amour.

Merci Madame Chaume !

Pour plus d'informations sur le refuge de Gerbey, rendez-vous sur le site refugedegerbey.fr. Si vous souhaitez mieux comprendre les chiens et les chats, alors veuillez visiter le site resolumentchiensetchats.fr.

7) Marion Ruffié, comportementaliste pour chat à Paris



Madame Ruffié, que pensez-vous sur l'adoption des animaux de refuge ?

Marion Ruffié: L'adoption est toujours un moment très particulier. L'émotion est grande, au rendez-vous, à l'approche du refuge ou de la famille d'accueil, lors de la rencontre, lorsque l'on ramène le petit être qui va vibrer avec nous pour les années à venir... Bref ! Il y a de quoi est être bouleversé ! Mais dans ce mélange d'émotions et de projections, aussi bonnes que troublantes (« Serai-je à la hauteur ? », « Sera-t-il heureux avec nous ? », « Il sera le chat le plus reconnaissant du monde », etc.), il ne faut pas non plus trop oublier la raison : il ne faut pas adopter juste pour adopter, il ne faut pas adopter juste parce que le chaton est trop mignon.



Il ne faut pas adopter juste pour sauver un animal... Même si cette dernière raison est vertueuse, il faut néanmoins prendre le temps de la réflexion et se préparer à d'éventuelles « surprises », car ce petit être vivant va vous suivre durant toute votre vie !

Faut-il adopter un chaton ou plutôt un chat adulte ?

Marion Ruffié: Cela dépend de vos attentes et son caractère. Le chaton éveille souvent le côté maternel, alors que l'adoption d'un chat adulte éveille plutôt le côté sauveur. Le chaton, comme le chat adulte, offre chacun leur lot de joie et de surprises !

Il n'y a pas de bon ou mauvais choix. Il n'y a que des expériences.

Pour le chaton, évidemment, il est tellement craquant quand il se blottit, tout en boule, ou quand il joue et découvre la vie ! Le hic c'est juste qu'il grandit vite, et si en plus il grandit bien (ce que vous souhaitez bien-sûr !) ce chaton qui découvre la vie va certainement faire des bêtises ! Il ne faut donc pas choisir un chaton simplement parce que vous le trouvez mignon. Préparez-vous à des rideaux peut-être lacérés, des objets qui se cassent et à une pêche du tonnerre en dehors de ses siestes, où il ne faudra pas le déranger non plus pour le prendre contre vous.

De plus, son petit estomac neuf et fragile rend le chaton plus sujet aux diarrhées par exemple. *Le fait qu'il goûte à tout l'expose aussi davantage à des substances ou petits objets nocifs, etc. Il faut donc être prêt à es-*

suyer les bêtises et à lui donner beaucoup d'attention pour qu'il grandisse le mieux possible.

Son caractère est aussi encore incertain et peut changer lors de la puberté. Rien ne peut donc vraiment vous garantir un chat très câlin ou au contraire indépendant. Quoi qu'il en soit, tâchez toujours d'adopter un chaton qui ait au moins 3 mois et qui soit resté auprès de sa mère et fratrie jusque-là : ainsi il aura terminé ses apprentissages et notamment acquis ses autocontrôles (ne pas griffer, ni mordre).

On pense souvent que, plus on prend un chat jeune, plus on pourra l'éduquer « comme on veut »...

Il faut garder en tête qu'un chat ne « s'éduque » pas... Il faut donc très vite faire une séparation dans votre esprit : ce petit chat n'est pas un enfant, il n'a pas le même fonctionnement qu'un humain, et pas les mêmes besoins !

Pour le chat adulte, ce qui est sûr, c'est que ce chat a un vécu, un passé, et que ses expériences ont influencé son caractère. En adoptant un chat adulte justement vous apprenez d'emblée quel est son caractère, ce qu'il aime ou ce qu'il déteste. Côtésanté, vous en apprendrez aussi souvent plus sur lui, et s'il est sujet à telle ou telle maladie vous

saurez directement quoi faire, avec moins d'angoisse du coup. Cela peut sembler anodin, mais c'est loin d'être le cas !

Généralement, un chat adulte est plus calme qu'un chaton. Je dis bien « généralement » car il y a des chats de 8 ans qui seront toujours en quête de jeu, et un chat adulte peut aussi, en explorant son nouveau territoire faire quelques bêtises !

Lorsque vous adoptez un chat adulte, préparez-vous à vivre un peu avec ses angoisses du passé. Peut-être sera-t-il méfiant, peut-être se cachera-t-il durant plusieurs jours, peut-être ne voudra-t-il pas du tout que vous le touchiez pendant des semaines ! Peut-être aussi vous collera-t-il à longueur de temps !

Son passé parle pour lui... Sachez que rien n'est figé et que l'amour et la patience pourront littéralement transformer votre chat !

Même si au départ cela peut vous frustrer, vous verrez que votre patience et votre respect de ses besoins vous apporteront la plus belle des relations ! Pour rendre votre vie avec votre chat la plus harmonieuse possible, partez directement du bon pied. En sachant mieux à quoi vous vous exposez, vous recevrez d'autant mieux les surprises !

Merci Madame Ruffié !

Pour en savoir davantage sur votre petit félin, pour régler un problème de comportement, pour avoir plein de conseils et d'astuces, retrouvez Marion sur comportementaliste-specialiste-chat.com et absolumentchats.com.

8) Nathalie Hélin, comportementaliste pour chien à Fretin, auprès de la SPA



Madame Hélin, pouvez-vous nous donner trois conseils en ce qui concerne l'éducation d'un chien de refuge?

Nathalie Hélin: Il faut avant toute éducation, penser à l'animal qui vient d'être adopté. En effet, le chien ayant vécu en refuge, ne considère pas son maître comme un sauveur mais plutôt celui qui l'enlève de ses habitudes. Afin de ne pas échouer dans son éducation, qui sera différente selon le couple maître-chien, voici trois conseils :

- 1. Prenez le temps de laisser au chien une adaptation à son nouveau milieu de vie.**
- 2. Une fois cette préambule effectuée, qui durera plus ou moins longtemps selon le chien et son traumatisme passé, inculquez-lui votre mode de fonctionnement.**
- 3. Récompensez les bons comportements et ignorez les mauvais.**

Comment instaurer un climat de confiance et respect réciproque, une fois l'animal adopté ?

Nathalie Hélin: Ce n'est certainement pas en emmenant le chien voir toute la famille le jour-même que vous y arriverez... Laissez à

votre nouveau compagnon le temps de découvrir sa maison et son nouvel espace de vie. **Laissez-le prendre contact avec vous plutôt que de l'obliger à venir chercher un câlin.**

Oui, sans doute serez-vous frustrés, vous venez de faire une bonne action et il ne veut pas venir vous voir... **Pensez-vous pouvoir accepter d'inconnus des câlins ou caresses? Non ! Alors jouez le jeu** et dès qu'il viendra vous voir, avec une voix douce et agréable, apportez-lui en plus une friandise.

Inculquez votre mode de fonctionnement, dans la douceur et la positivité et offrez-lui ce dont il a besoin lui, et non vous.

Evidemment, évitez de le forcer à faire ou de le punir. N'oubliez pas que votre mode de vie est différent de l'endroit d'où il vient !

Avez-vous déjà travaillé au sein d'un refuge ? Si oui, que faites-vous ?

Nathalie Hélin: Oui, je travaille avec la SPA de Tilloy les Mofflaines dans la 62 rue Lannenec. Tout simplement de la rééducation et de l'éducation. **Régler les problèmes de comportement que les chiens rencontrent avant d'être replacés dans la famille adéquate.**

Nous pensons que chaque animal a sa chance chez nous. Malade, jeune ou vieux, avec ou sans problème de comportement, nous donnons la possibilité aux animaux de se reconstruire et de trouver LE maître qui leur conviendra.

Nous ne cherchons pas à placer un animal coûte que coûte et, nous ne cachons pas ses

petits défauts.** Si votre mode de vie ne concorde pas avec celle de l'animal, nous nous réservons le droit de refuser cette adoption, et ce dans le bien de tout le monde, **le but étant de faire des heureux maîtres et chiens pour laisser une place à un autre.

Merci Nathalie Hélin !



Vous voulez savoir davantage sur la SPA de Tilloy les Mofflaines ? Voici leur site la-spa.fr/tilloy-les-mofflaines. Et pour plus de conseils et astuces sur le comportement canin, retrouvez Nathalie sous comportementaliste-59.fr.

9) Marine Vacher, Community Manager chez Woufbox et Miaoubox



Madame Vacher, pourquoi est-il important de maîtriser le langage chien ?

Marine Vacher: Chiens et humains parlent un langage bien distinct : **il ne s'agit pas simplement d'une langue différente mais aussi d'un ensemble de codes sociaux bien différents.** Quelque chose que nous percevons comme une bêtise n'en est pas forcément une pour notre toutou ! Dès lors que l'on a compris cela, la punition apparaît comme inutile car elle ne sera pas comprise par lui.

Il faut repenser l'éducation de nos boules de poils au regard des méthodes dites positives, qui se basent sur une relation de confiance gagnante-gagnante.

Et si notre toutou fait l'effort de comprendre notre langage, pourquoi ne ferions-nous pas de même ?

Quelles sont les démarches à effectuer lorsque l'on trouve un chat errant ?

Marine Vacher: Il n'est pas rare de croiser un chat errant dans sa ville ou près de chez soi. Mais comment faire pour l'aider ? Tout d'abord, il faut **vérifier si le matou porte un collier avec un tube ou une médaille.** Dans ce cas, vous pourrez peut-être trouver les co-

ordonnées de son maître. S'il porte un tatouage, vous pouvez contacter le fichier national des carnivores domestiques au 0810.778.778 ou www.i-cad.fr. **Si la boule de poils n'a ni l'un ni l'autre, elle est peut-être pucée. Pour le savoir, il faudra l'emmener chez un vétérinaire qui pourra lire les informations que la puce contient.**

Si le chat n'est pas identifié, n'hésitez pas à en parler autour de vous (voisins, commerçants, réseaux sociaux...) et à déposer des affiches un peu partout dans votre ville. Si le chat est effrayé ou agressif, ne prenez pas de risque. Appelez la police ou les pompiers qui pourront le prendre en charge.

Si c'est un chaton, assurez-vous que sa mère ne soit pas dans les parages. **Certains signes ne trompent pas : s'ils sont propres et bien portants, leur mère n'est pas loin.** Sinon, il faut agir vite en appelant un refuge ! Si après avoir accompli toutes les démarches nécessaires et sans nouvelles du propriétaire sous huit jours, il faut prendre une décision : **confier l'animal à un refuge ou l'adopter !**

Comment les actions Woufbox et Miaoubox aident-elles les associations de protection animale ?

Marine Vacher: Depuis notre création, nous avons toujours pensé aux moins chanceux : les boules de poils qui n'ont pas la chance d'avoir une famille. Très vite, nous avons mis en place le woufdon et le miaoudon pour soutenir nos associations partenaires. Celle-ci peut prendre différentes formes : aide financière ou dons d'inventus. Aujourd'hui, nous essayons de nous impliquer encore plus dans ce projet. Par exemple, nous présentons des

*associations dans le magazine que nos abonnés reçoivent chaque mois dans leur box afin de **les sensibiliser**. Notre engagement se manifeste aussi au travers de notre participation à des évènements. Nous avons récemment participé à une chasse au trésor organisée par l'Association Gueules d'Ange.*

Donner un coup de patte à ceux qui en ont besoin fait partie de notre ADN !

Merci Madame Vacher !



Vous voulez connaître les engagements de Woufbox ?
Rendez-vous sur le site woufbox.com.

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES



Fédération Française de la Protection Animale

Sylvain Dumont-Amrein, Président



IFAW, Fonds International pour la Protection des Animaux

Céline Sissler-Bienvenu, Directrice France et Afrique francophone



Le Groupe de Réflexion et d'Action pour l'Animal

Marie-Françoise Lheureux, Présidente



La Société Protectrice des Animaux

Nicolas Dumas, Directeur Général Adjoint



SOS Vieux Chiens

Tonio Ruiz, Fondateur et secrétaire



Association Réflexe Adoption

Nathalie Ragot, Présidente



White Rabbit

Doris Lou Demy, Présidente



Anne-Marie D'Amico

Comportementaliste en région Rhône-Alpes



Audrey Vander Perre

Comportementaliste en Belgique



Christine Chaume

Comportementaliste en collaboration avec le refuge de Gerbey Isère



Marion Ruffié

Comportementaliste à Paris



Nathalie Hélin

Comportementaliste à Fretin



Marine Vacher

Community Manager chez Woufbox et Miaoubox

Nous contacter



finanzen FRANCE
26 rue Vivienne
75002 PARIS
e-mail : contact@finanzen.fr

Directeur France finanzen.fr: Mathieu Morio

Édité par la direction de la Communication de finanzen.fr – Juin 2016

Rédaction : Aphrodite Rantou

Graphisme : Yasmin Kaiser

Crédits photos :

© by: Lighthaunter - iStock (S.1), Halfpoint - iStock (S.1), vadimguzhva - iStock (S.6), Marina Maslennikova - iStock (S.7), muharrem öner - iStock (S.9), © Lisa Eastman - iStock (S.11), uk_mal - iStock (S.13), Anna-av - iStock (S.15), Joachim Neumann - Fotolia (S.16), Sylvain Dumont-Amrein (S.23, S.24), Céline Sissler-Bienvenu, (S.26), Nathalie Ragot (S.28), Anne-Marie D'Amico (S.30), Audrey Vander Perre (S.32, S.33), Christine Chaume (S.35, S.36, S.38), Marion Ruffié (S.39), Nathalie Hélin (S.41, S.42), Marine Vacher (S.43, S.44)